

Les parlementaires cubains approuvent la loi sur la souveraineté alimentaire

Image not found or type unknown



Ydael Pérez, ministre cubain de l'Agriculture. Photo: ACN

La Havane, 15 mai, (RHC)- Le Parlement cubain a adopté ce samedi la loi sur la souveraineté et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans le cadre de leur 5ème session extraordinaire de la neuvième législature.

Cette loi constitue la première dans le système juridique de la nation caribéenne à cet égard et selon les législateurs, elle permettra de perfectionner les processus de production, de transformation, de

commercialisation et de consommation des aliments sur la base des capacités endogènes de chaque territoire.

Les législateurs ont reconnu que cette loi revêt une importance cruciale pour le pays, puisqu'elle se réfère à une question médullaire telle que l'alimentation, et ils ont souligné sa correspondance avec les dispositions de la Constitution actuelle à cet égard, reconnaissant le droit de toute personne à une nutrition saine et adéquate.

Lors de la présentation du projet, le ministre de l'Agriculture, Ydael Pérez, a souligné la large participation dans la construction de la législation, son caractère intersectoriel et interinstitutionnel, ainsi que sa contribution à l'autonomie municipale.

Le texte régleme l'organisation des systèmes alimentaires locaux, afin qu'ils puissent être autonomes et durables.

La loi établie également la création, la composition et les fonctions des commissions consacrées à la souveraineté alimentaire aux niveaux national, provincial et municipal, organes locaux du Pouvoir populaire visant au bon fonctionnement des systèmes alimentaires territoriaux.

En même temps elle prévoit une large participation de la science de l'innovation à ces processus.

Le processus de consultation effectué avant la présentation du projet au Parlement a impliqué la participation de députés, de membres de coopératives, d'agriculteurs et de leurs dirigeants, ainsi que l'avis de la population par le biais du site web de l'Assemblée nationale, d'associations, d'universités et d'agences des Nations unies.

La loi découle du plan national pour la souveraineté alimentaire et l'éducation nutritionnelle approuvé en juillet 2020 par le Conseil de ministres et elle répond à l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/287905-les-parlementaires-cubains-approuvent-la-loi-sur-la-souverainete-alimentaire>



Radio Habana Cuba